

de la bourgeoisie moyenne en France, où les allocations sont en vigueur. En outre, il faut se rappeler que l'on fournit dans presque toutes les provinces canadiennes l'instruction gratuite ainsi que des services d'hygiène et de bien-être sur une grande échelle. Un grand nombre de ces services ne sont pas disponibles gratuitement ou à peu de frais dans un grand nombre de pays comparés au Canada. Les déboursés annuels du Canada pour toutes les formes de l'enseignement public peuvent être fixés à au delà de 140 millions de dollars avec quelque 13 millions de plus pour les universités et les collèges pour lesquels les statistiques sont disponibles. Malheureusement, nous n'avons jamais pu persuader le gouvernement canadien d'établir une division des statistiques sociales. Si les chiffres étaient disponibles, nous qui nous occupons de cette besogne avons la certitude, que l'on dépense au moins \$100,000,000 par année au Canada à même les fonds publics ou privés pour diverses formes d'œuvres sociales et de bien-être.

L'échelle des salaires payés au Canada se conforme, comme le relèvent les rapports du ministère fédéral du Travail, d'aussi près aux frais de subsistance exigés par un budget minimum, qu'en tout autre pays au monde. Dans ces industries où l'on ne s'y conforme pas, il semblerait qu'une politique constructive consisterait dans l'établissement d'un salaire minimum convenable, non pas dans la subvention de familles qui sont dans la misère, parce que l'État n'a pas les aptitudes ou le courage nécessaires pour contrôler convenablement la distribution de la richesse et des ressources. L'an dernier, on a évalué au Canada notre richesse nationale à quelque \$26,000,000,000 avec une production totale d'environ \$6,000,000,000, ce qui constitue assurément un record non dépassé au monde. En accordant au capitaliste et au patron des bénéfices justes et équitables pour leurs risques et leurs efforts, il semblerait possible de verser un salaire minimum convenable au travailleur. Les salaires et les heures de travail au Canada accusent de grands progrès dans ce sens. Le travailleur canadien est désavantagé par l'emploi saisonnier dans les industries essentielles, et par la faible rémunération des travailleurs inexpérimentés ou à moitié expérimentés. Ce n'est que par l'organisation suffisante du travail et par un apprentissage plus adéquat, de même que par la vulgarisation de l'enseignement technique dans tout le Canada qu'on pourra faire face à cette situation. Un système d'allocations familiales peu élevées pourrait tendre à accroître le nombre d'ouvriers sans expérience, qui ne travaillent qu'occasionnellement et à faible salaire, ce qui compliquerait les problèmes mêmes auxquels nous cherchons une solution. Les emplâtres ne guérissent pas une croissance cancéreuse; et les subventions ne peuvent pas remplacer un salaire minimum convenable. Pour être efficaces, les méthodes doivent être fondamentales. Telle est la croyance de l'homme d'œuvres.

#### CE SYSTÈME EST INAPPLICABLE À L'AGRICULTURE AU CANADA

Ce système ne serait pas non plus généralement applicable au Canada. Nous sommes tous intéressés à l'affluence universelle des travailleurs ruraux vers les villes; de même qu'à la diminution des producteurs et à l'augmentation des consommateurs. Néanmoins, à moins d'appliquer ce système aux districts ruraux, il augmenterait cette affluence. Même s'il était applicable, ne tendrait-il pas à accroître la désertion de la terre pour l'habitation dans les villes et les cités, où les garçons et les filles peuvent fréquenter l'école secondaire et ensuite gagner leur vie au sein des amusements et de l'agitation d'une communauté plus considérable, en travaillant moins dur et avec moins de responsabilité que sur la terre? Si l'on appliquait ce système à l'agriculture, comment les fonds pourraient-ils être recueillis? Non pas au moyen d'une taxe directe sur les patrons comme en France, car nos patrons sont les propriétaires et les travailleurs de